

DECRET N° 96-288 du 11 Juillet 1996

Portant approbation du Budget Prévisionnel exercice 1996 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Mono (CARDER- MONO).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural ;
- VU l'Arrêté N° 0025/MDR/DC/CC/CP du 13' Janvier 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural ;
- SUR Proposition du Ministre du Développement Rural ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 Juin 1996 ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Est approuvé le Budget Prévisionnel exercice 1996 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Mono tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

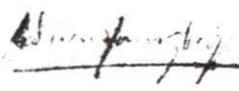
Fait à COTONOU, le 11 Juillet 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



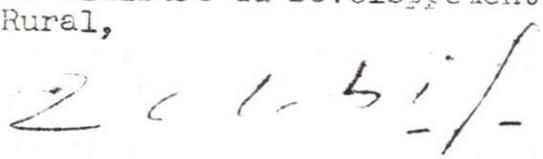
Mathieu KEREKOU. -

Le Premier Ministre, chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,



Maître Adrien HOUNGBEDJI. -

Le Ministre du Développement
Rural,



Chabi SACCA KINA G. LAFIA. -

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH. -

Le Ministre du Plan, de la
Restructuration Economique
et de la Promotion de l'
l'Emploi,

Albertt TEVOEDJRE. -

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC PM 4 MF 4 MDR 4
MPREPE 4 AUTRES MINISTRES 16 DEPARTEMENTS 6 SGG 4 GCONB 1 DGBM-
DCF-DGCP-DGID-DGDDI 5 IGAA-DLC 2 INSAE 1 ENA-FASJEP-UNB 3 BN-DAN
2 JO 1.-